

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3018 - Mardi 10 Octobre 2017 - Prix : 200 Fc

EXTENSION CRYSTAL HÔTEL ITSANDRA

L'hôtel va passer de 36 à 68 chambres



Pose de la première pierre du projet extension de l'hôtel Itsandra par Vigor

DES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LA PESTE

Le ministère de la santé reçoit du matériel de Test de la Peste

LIRE PAGE 3

La sagesse comorienne

Niya ndjema huzaya lulu
La bonne entente enfante un diamant
L'union fait la force

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

ÉPIDÉMIE DE PESTE À MADAGASCAR

La COI se mobilise pour venir en aide la Grande île

La Commission de l'Océan Indien intègre le dispositif international pour aider Madagascar à s'en sortir sur l'épidémie de la peste. Deux épidémiologistes de terrain de l'Unité de veille sanitaire de la COI participeront aux actions du GOARN pour une durée de quatre à six semaines.

Face à l'épidémie de peste pulmonaire qui sévit à Madagascar, le réseau de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (SEGA) de la Commission de l'Océan Indien (COI) est mobilisé. Deux épidémiologistes de terrain de l'Unité de veille sanitaire de la COI participeront aux actions du GOARN pour une durée de quatre à six semaines. Disposant d'une connaissance fine du terrain pour y être intervenu et pour avoir participé activement au renforcement de la surveillance épidémiologique dans la Grande Ile, les épidémiologistes de la COI contribueront au renforcement de la surveillance épidémiologique, à l'organisation de la recherche de contact, à la formation des équipes de terrain ainsi qu'à l'amélioration du recueil et de l'analyse des données.

La mise à disposition de ces



Equipe médicale dans la capitale malgache contre l'épidémie de peste

experts est complétée par des dons de matériels en appui à la direction de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique du ministère de la santé de Madagascar. L'unité de veille sanitaire de la COI prévoit d'envoyer 200 équipements de protection individuelle de type 4 pré-positionnés dans les entrepôts de la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) de la Croix-

Rouge à La Réunion, de soutenir financièrement les activités d'investigation et de recherche de contacts qui mobilisent sur le terrain les épidémiologistes chargés de suivre l'évolution de la maladie, d'identifier les foyers afin d'interrompre la transmission interhumaine et la livraison rapide d'un véhicule tout-terrain qui facilitera le déplacement des équipes d'intervention sur le terrain.

Elle apportera également un appui aux autres Etats membres de la COI à travers la fourniture aux administrations compétentes des Comores, de Maurice et des Seychelles, via l'Institut Pasteur de Madagascar, de kits de diagnostic rapide en cas de suspicion de peste chez un voyageur de retour de la Grande Ile, la fourniture de 50 équipements de protection individuelle au ministère de la Santé des

Comores, le partage quotidien de la situation de la peste et le partage de protocoles de surveillance, de riposte et de prise en charge à travers le réseau SEGA de la COI.

Mohamed Youssouf

Nos points de vente

Nassib Itsandra
Nassib volovolo
Nassib Bacha
Nassib Kalfane
Gare du nord
Chez Kamardine Matelec
Wadaane coulé
Hadoudja chez Soroda
Hadoudja chez Nadi
Pâtisserie Pain Soleil
Magoudjou
Au paradis du livre
Mag Mrket
Station Filling
Librairie A la Page
Nouveauté
Bus Place de France
Karthala chez Tati
Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Café de la Médine Badjanani
Saïd Bacar Djomani

LIBRE OPINION

Assainir le débat autour des assises

Depuis que le Président Azali s'est rallié à l'idée des assises, des suspicions nourries pourrissent le débat. Je voudrais traiter de la question de la tournante qui focalise l'intérêt pour clarifier autant que cela me sera possible la situation.

La question de la Tournante ne peut pas ne pas être examinée durant les assises. Il en résultera une ou plusieurs orientations. Certains pourront considérer les aspects positifs de la tournante (la paix et la relative stabilité) et soutenir qu'il ne faut pas y toucher. D'autres pourront mettre en avant les aspects négatifs (un Président roi sans contre-pouvoir qui fait de l'Etat, le pouvoir d'une île, « nde yatru ») et demander qu'on y mette fin. D'autres encore, et je crois que c'est la majorité considéreront qu'il faut consolider les acquis et corriger les erreurs. Maintenir la tournante et trouver les voies de renforcer l'unité et la cohésion sociale. L'orientation des assises pourra conduire le pouvoir, s'il le souhaite à faire une proposition de modification de la Constitution. S'ouvrira alors et alors seulement le débat sur la modification de la Constitution.

Même si les assises auront joué le rôle d'aiguillon, ce qui n'est pas peu, les changements éventuels devront suivre la voie légale. Les

assises n'ont aucune légitimité à modifier les lois et les pratiques en cours dans le pays. Par contre elles ont le droit voire même le devoir d'exprimer des opinions sur la situation du pays, tirer le bilan des 42 ans d'indépendance et proposer des voies d'édification de nouvelles bases d'une gouvernance tournée vers les intérêts du pays et du peuple. Chaque citoyen, chaque mouvement social ou politique a le droit et le devoir de réfléchir sur son pays et de proposer les voies de son choix. C'est d'y arriver qui est difficile et c'est la force et le succès du M11.

On reproche aussi au M11 d'être acheté par le pouvoir. Voilà deux ans et quelques que nous travaillons à la tenue de ces assises. Ikililou n'a même pas daigné nous recevoir pour en discuter. Azali a mis un an avant d'accepter l'idée et de s'engager. Cela a mis les assises sur les devants de la scène, alors que quelques jours avant, certains se demandaient si le M11 existait encore. Le fameux décret qui fait couler tant d'encre souligne l'indépendance des assises et leur neutralité face au pouvoir et aux partis politiques. C'est cela l'essentiel.

Nous sommes actuellement en phase préliminaire. La structure qui engagera la préparation des assises n'est pas encore en place. Elle seule pourra parler au nom des assises.

Malheureusement les médias sont envahis par des membres du gouvernement et pas des moindres. Ils font des déclarations parfois incendiaires sur les assises et la population les prend pour argent comptant. Ce n'est qu'une propagande de personnes étrangères à la structure qui gère cette phase préliminaire, une propagande qui traduit leurs visions particulières, pas celle des assises.

On avait même vu circuler un texte prétendument note d'orientation qui aurait fuité et qui faisait croire que les assises allaient se tenir en octobre avec plusieurs centaines de représentants de l'Etat. Il ne faut pas se laisser tromper par ce bruit destiné à brouiller les cartes. Personne n'a le droit d'engager en quoi que ce soit les assises. Seul le Comité de Pilotage des Assises Nationales (CPAN) pourra le faire. En attendant les gens expriment leurs opinions. Le problème c'est que les médias d'Etat sont ouverts uniquement ou principalement aux dirigeants. Le M11 y a rarement accès malgré ses demandes. Même si cela pèse, cela ne change pas la donne.

Autre complication, les réseaux sociaux sont largement inondés par les opposants aux assises. Et comme c'est l'habitude, les insultes grossières fusent. Le M11 n'a pas les moyens d'y répondre ni même de



tout lire.

Reste la question de la représentativité des membres du CPAN. Il suffit de poser la question de la représentation de toutes les forces vives du pays pour mesurer la complexité de la tâche. Au niveau des Etats on utilise les élections. Beaucoup savent que ce n'est qu'un pis-aller faute d'un autre dispositif. Toutes les tendances n'ont pas d'élus ! Nous avons fait un choix l'Etat, les partis politiques, le M11, la société civile et Maore. Cela n'est pas complètement satisfaisant, il y a

des frustrations légitimes mais il faut reconnaître que l'équation n'a pas de solution parfaite.

A une période où le pays se trouve dans une situation économique et sociale catastrophique, sans partis politiques qui proposent des programmes de relèvement du pays, les assises apparaissent comme une chance ultime de dessiner des perspectives derrière lesquelles le peuple peut s'unir pour imposer des changements salutaires.

Idriss

EXTENSION CRYSTAL HÔTEL ITSANDRA

L'hôtel va passer de 36 à 68 chambres

Le lancement des travaux d'extension du Crystal Hôtel Itsandra a été fait dimanche dernier en présence du président de la république et de son gouvernement. Il y'aura la construction de 30 nouvelles chambres, 2 nouveaux restaurants et 3 salles de conférences.

Le repreneur de Crystal Hôtel Itsandra en l'occurrence la société Vigor, basée en Tanzanie, a lancé dimanche dernier les travaux d'extension de cet hôtel de la Grande Comore.

Avec le gouvernement, ils ont posé la première pierre de ce grand chantier. Le représentant de Vigor a annoncé la construction de 30 chambres, 2 nouveaux restaurants et 3 salles de conférence sur un délai d'exécution de 110 jours.

Cette société mondialement reconnue dans ce domaine va investir 2,3 millions d'euros pour réaliser ces travaux. « Notre souci est de transformer les Comores. Je veux faire de cet hôtel, un joyau au niveau de la région », déclare Turky Taoufik, le représentant de Vigor. En tout, Crystal Hôtel

Itsandra aura 68 chambres et les 30 nouvelles auront une vue sur l'océan. Les nouveaux patrons de cet hôtel ont annoncé aussi la mise en place d'un Spa, d'une cour de tennis, d'une aire de jeu pour enfants et d'une piscine privée avec bar. « Nous voulons mettre les Comores sur la carte du monde touristique et développer notre présence dans l'Océan Indien », poursuit-il

Le vice-président en charge de l'économie et du tourisme s'est engagé devant la société Vigor à assurer la sécurité de cet investis-

sement. « Notre pays a beaucoup travaillé sur ce domaine et je peux vous assurer que vous serez en toute sécurité », lance Djaffar Ahmed Said Hassan, le vice-président en charge de l'économie. Ce dernier a salué les efforts du président de la République qui ne cesse de s'activer pour le développement du pays. « Le président Azali est un président bâtisseur », dit-il.

Avec cette extension, le vice-président reste convaincu que le pays aura une nouvelle image dans le monde touristique. Après le coup d'envoi du chantier, un nou-

veau management est déjà mis en place dont un directeur général formé en Suisse et d'origine mauricienne, deux nouveaux chefs cuisiniers, un responsable TI et un comptable. Le repreneur a confirmé le maintien des 92 employés locaux. Dans cette dynamique, des travaux d'une construction d'un Water Front (baie) et d'un bâtiment administratif devraient débiter vers le mois mars 2018.

Mohamed Youssouf

DES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LA PESTE

Le ministère de la santé reçoit du matériel de Test de la Peste

Le matériel de test de la peste est arrivé hier au ministère de la santé, avant d'être remis au Chef de service du laboratoire du centre hospitalier El-Maarouf. Lors d'une visite de contrôle à l'aéroport prince Saïd Ibrahim, lundi matin, la ministre de la santé et le représentant par intérim de l'Oms aux Comores rassurent, qu'il n'y a aucune menace, aucun cas n'a été enregistré, ni constaté au niveau national. Ils appellent la population à ne pas paniquer.

Accompagnée du Représentant de l'Oms (Organisation mondiale de la santé) aux Comores Dr Coulibaly Tiekoura et de la Secrétaire Générale du Ministère Moinour Said Ahmed Said Hassani, la Ministre de la Santé Dr Rashid Fatma Mbaraka a effectué, dans la matinée d'hier lundi, une visite à l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim. « Je suis venue rencontrer l'équipe médicale installée ici depuis samedi pour la prévention contre l'épidémie de la Peste sur les vols en provenance de Madagascar », déclare la ministre de la santé en présence du Directeur Général de la Santé Saïd Anli Aboubacar.

Le Chef d'équipe le Docteur Arifachaf Salim a profité du passage des autorités pour présenter les fiches de contrôle des passagers arrivés samedi et dimanche. Et devant la presse qui était présente, Dr Rashid Fatma annonce qu'il n'y aucune menace au niveau national. « Aucun cas n'a été pas jusqu'à ce jour enregistré », rassure la ministre qui précise que les mesures préventives sont déjà prises dans toutes les îles. Pour elle, le gouvernement a déployé tous ses efforts pour assurer la sécurité et préserver la santé de la population à travers ce dispositif. Ainsi, elle demande la collaboration des passagers en provenance de

Madagascar.

Le Représentant de l'Oms par Intérim, quant à lui, insiste sur la tranquillité de la population. « Il faut que la population sache que toutes les mesures de prévention sont déjà prises dans tous les sens. Les contrôles aux frontières de Madagascar et tous les pays de la région Océan Indien sont sensibilisés », rassure Docteur Coulibaly Tiekoura qui ajoute que l'Oms aux Comores collabore avec les autorités pour assurer la bonne gestion de ce problème d'épidémie de Madagascar.

La Direction générale de la Santé a réceptionné le matériel depuis samedi par le Réseau de

Surveillance Epidémiologiques et de Gestion des Alertes (SEGA) de la COI. « Ce matériel est envoyé dans les 5 pays de la COI. Il est composé de trente testeurs (bandelettes détection antigènes F1 de Y. pestis) », confirme au téléphone le service de la communication. D'après lui, l'ambassadeur des Comores à Antananarivo Caabi Elyachourtu, a adressé un message aux Responsables des Associations des étudiants leur demandant de suivre les indications des autorités sanitaires malgaches.

Ibnou M. Abdou



Remise de matériel et visite de contrôle à l'aéroport par la ministre de la santé

BUDGET RECTIFICATIF/ HAUSSE DES TAXES

Le député Issa Soulé tente de rassurer

La loi de finances rectificative de l'année 2017 n'aurait aucune incidence fâcheuse sur le panier de la ménagère, rassure le député Issa Soulé. Le président de la commission des finances de l'assemblée nationale se veut rassurant par rapport aux rumeurs qui circulent sur une possible flambée des prix, parallèlement à la hausse des taxes douanières.

Une semaine après la promulgation par le chef de l'État de la loi des finances rectificative de l'exercice 2017, le président de la commission des finances de l'assemblée nationale tente de calmer les esprits à propos d'une possible hausse des prix des produits de première nécessité, consécutive à la hausse des taxes douanières prévue dans la loi rectificative.

« Je confirme ici que les taxes douanières sur les matériaux de construction et les denrées alimentaires restent inchangées », a-t-il assuré, ajoutant que la question a été longuement abordée en commission et les députés ont rejeté en

bloc les propositions faites par le gouvernement sur la hausse des taxes douanières.

« Étant des élus de la nation, nous avons été clairs à ce sujet. Il ne fallait pas rajouter un fardeau sur la vie quotidienne déjà précaire. Encore une fois pour le riz ordinaire, les planches, le ciment, le fer, la taxe reste la même que celle d'avant la loi rectificative », a-t-il indiqué, ajoutant que les taxes du tabac et de l'alcool ont été par conte augmentées dans le but dit-il de lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme.

L'élu de la circonscription de Bambao ya mboini salue par ailleurs l'engagement du gouvernement de soutenir l'université des Comores, dont un montant de 584 millions fc a été affecté à son fonctionnement dans le but de compenser le manque à gagner lié à la réduction des droits d'inscription, décidée par le président de la République dès sa prise de fonction.

A noter que la loi a été adoptée dans des conditions controversées sur fond de crise entre la majorité

et une minorité de blocage (élus du parti Juwa et un député Crc principal parti au pouvoir). 12 députés qui ont même exprimé leur volonté d'attaquer la loi à la cour constitutionnelle. L'on ne tardera pas à découvrir après la publication de loi aussitôt promulguée par le chef de l'État, que le 12ème élu qui se revendique de la minorité de blocage, n'est autre que le secrétaire rapporteur de séance, pourtant signataire du texte adopté.

Interrogé sur la question, le président de la commission des finances rétorque en soutenant que c'est une question relevant de l'administration du parlement. Avant d'ajouter « la loi en question a eu en commission l'adhésion de tous les députés. A hémicycle dont je ne suis pas le patron, il y a eu vote de cette même loi, il y a ceux qui l'ont approuvé y compris moi, comme il y a ceux qui l'ont rejeté. L'administration a fait le décompte, elle a été adoptée et le président de la République l'a promulguée ».

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Saïd Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENVIRONNEMENT

Biodiversité, des potentialités en matière de ressources génétiques

Un atelier de sensibilisation et de formation pour l'initiation au régime relatif au mécanisme d'Accès de Partage des Avantages (APA) issus de la biodiversité s'est ouvert hier lundi à l'hôtel Retaj.

Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) est un traité complémentaire à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) qui a été adopté le 29 octobre 2010 à Nagoya, au Japon. Il fournit un cadre juridique transparent pour la mise en œuvre effective du 3ème objectif de la CDB : le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Le Protocole de Nagoya s'applique aux ressources génétiques qui entrent dans le champ d'application de la CDB et aux avantages découlant de leur utilisation. Les Parties contractantes doivent prendre des mesures propres à assurer le consentement préalable en connaissance de cause de ces communautés et le partage juste et équitable des avantages,

en gardant à l'esprit les lois et procédures communautaires, ainsi que l'utilisation et l'échange coutumiers.

Les Comores font partie des pays recelant d'une grande richesse floristique et faunistique uniques avec des taux d'endémismes élevés lui ayant valu une reconnaissance internationale en tant que haute priorité pour la conservation de la biodiversité mondiale. Le pays s'est donc engagé au niveau mondial pour la protection de cette biodiversité en ratifiant la Convention sur la Diversité Biologique, le protocole de Cartagena et le protocole de Nagoya.

Après une présentation générale du protocole par Hayria Mohamed, point focal du protocole de Nagoya, coordinateur du Projet APA, Mr Fouad Bergigui, Coordinateur régional pour les pays Africains a exposé quelques études de cas (Afrique du Sud, Inde, Costa-Rica...) pour rapprocher les participants d'exemples pratiques d'instruments légaux sur l'APA, de systèmes nationaux de protection et de valorisation des connaissances traditionnelles, et de partenariats de bio prospection.



Participants à l'atelier APA(1)

Des discussions avec les participants autour des enjeux et des défis pour la mise en œuvre du Protocole en Union des Comores ont eu lieu et leur ont permis de mieux s'imprégner de la problématique pour prendre la mesure des enjeux liés à l'APA. Par la suite, une présentation du potentiel APA d'un ou de plusieurs cas concrets émanant de la biodiversité Comorienne a été faite et le cas de l'Ylang-Ylang a fait

l'objet d'une discussion entre les participants.

Dans son allocution le directeur adjoint de l'Environnement a tenu à rappeler que « les cadres national et institutionnel sur l'APA aux Comores se retrouvent aussi devant l'impératif de dresser les jalons d'une stratégie nationale de recherche appliquée au potentiel génétique de la biodiversité comorienne ». Il a ajouté que « une telle dynamique de

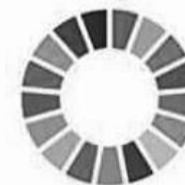
recherche et développement pourrait être initiée en prônant un modèle partenarial entre fournisseurs et utilisateurs de la ressource génétique, fort d'une certitude juridique accrue et axée autour du partage des résultats de la recherche et du transfert des technologies et de compétences».

Mmagaza



Célébration de la Semaine des Nations Unies 2017
Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Thème : « Répondre à l'appel du 17 octobre pour mettre fin à la pauvreté : un chemin vers des sociétés pacifiques et inclusives »



APPEL À CANDIDATURE

“Micro-projets pour la préservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté”

VOUS RÉPONDEZ À CES CRITÈRES

- Avoir moins de 35 ans en 2017
- Avoir la nationalité comorienne
- Vouloir intervenir dans le développement durable du pays
- Etre porteur d'un projet sur la biodiversité de l'archipel
- Permettre l'emploi de jeunes
- Situer les actions du projet dans les zones des aires protégées
- Etre prêt à s'investir de manière individuelle ou en binôme dès cette année 2017

L'OBJECTIF DE VOTRE INITIATIVE

Le projet doit viser l'adhésion des jeunes et s'inscrire dans au moins un des axes :

- Contribuer au développement d'activités génératrices de revenus durables
- Intégrer des activités et des actions de protection, conservation de la biodiversité marine et terrestre, et de pérennisation des ressources
- Développer des initiatives éco-touristiques, basées sur des partenariats avec des acteurs locaux en vue de promouvoir l'économie rurale, la foresterie, l'agroforesterie et la pêche durable

Nos parcs nationaux : Mwali, Coalacanthé, Karthala, Mitsamihuli-Ndrude, Shisiwani et Mont Ntringui

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Note de présentation (5 pages)
- Copie d'une pièce d'identité
- Curriculum Vitae
- Budget prévisionnel

Votre dossier sera déposé à la **Direction Générale de l'Environnement et des Forêts** Projet RNAP Mde-Comores, avant **le 14 octobre 2017 à 12h00**.

Envoyer une copie à l'adresse :

fouad.abdourabi@undp.org

Avec leur soutien



MOUVEMENT ASSOCIATIF NATIONAL

Du rififi dans la communauté sportive

Depuis un moment, une rivalité de compétences fait rage au sein du mouvement sportif national. Chacun campe sur sa position. Pire, on s'accuse les uns et les autres d'être à l'origine du conflit. Pour préserver la concorde et l'homogénéité, le Ministre des Sports, Mahmoud Salim Hafi, a pris le taureau par les cornes. Des mesures de suspension et d'harmonisation sont adressées aux organes du sport national. Mais, l'initiative fait grincer des dents.



Salim Mohamed Hafi ministre des sports

Ces dernières années, le mouvement sportif de l'Archipel traverse un climat d'instabilité, caractérisé par des déchirements internes pour les fédérations, dont les comités exécutifs sont reprochés de mauvaise gestion ou d'inefficacité. Le virus de la discorde a rongé le handball, et a fini par contaminer la boxe et l'athlétisme. Aujourd'hui, un groupe de fédérations rebelles accuse, en conférence de presse, le Comité Olympique et Sportif des îles Comores (Cosic) de malversation et d'illégitimité. La réaction de ce dernier ne s'est pas fait attendre.

De lourdes sanctions sont prises

contre les patrons de l'Athlétisme (Hilmy), du Judo (Mazo), du Tennis de table (Afrika) et du vice-président de la Natation (Halifa), considérés comme principaux auteurs d'un mouvement de révolte et dissidence. Chaque belligérant soupçonne l'autre de vouloir fomenter un putsch institutionnel. Cette rivalité de compétences, qui prend les allures d'une lutte d'influence, suscite la frayeur.

Suspensions suspendues

Pour préserver la concorde et l'homogénéité qui doivent prévaloir dans le sport, le Ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Emploi, de l'Insertion Professionnelle, des Arts et de la Culture a rompu le silence. Des mesures de suspension et d'harmonisation sont adressées aux organes de sport. Par exemple, aucune assemblée générale extraor-

dinaire du Cosic et/ou d'une fédération sportive affiliée, n'est autorisée jusqu'à nouvel ordre. Les sanctions prononcées contre Hilmy Aboud, Mazo Mze, Afrika Youssouf et Halifa Mlamali sont suspendues, etc.

Mais, la décision est loin de faire l'unanimité. Joint par téléphone depuis Ndzouani, Abdallah Mhadji, le chargé des affaires légales de la Fédération du Football des Comores tient un langage évasif : « Écoutez, ce poste n'est plus reconnu

par la Fifa. Maintenant je m'occupe du Football de base et du genre. Pour la décision du ministère des sports, vous me l'apprenez. Je parle de mon domaine. Logiquement, le Football est apolitique [et le sport en général, Ndlr]. Des textes appropriés gèrent cette discipline. Personnellement, j'ignore s'il existe des textes qui stipulent que la politique peut faire de l'ingérence dans le sport ».

Bm Gondet

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Termes de référence relatifs au recrutement d'un consultant national pour la rédaction d'un Document de projet conjoint Jeunes en Union des Comores



1. Contexte et justification

Au cours de la retraite annuelle en janvier 2017 à Antananarivo, Madagascar, l'Equipe-Pays des Nations Unies en Union des Comores a réitéré son engagement à accompagner le Gouvernement dans la réalisation de ses ambitions de développement, visant à faire de l'Union des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

L'Equipe-pays a convenu de renforcer sa coopération avec le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques et programmes de développement issus dans la SCA2D 2015-2019 et l'UNDAF 2015-2019 réactualisés. A cet effet, le Système des Nations Unies aux Comores s'est engagé entre autres à poursuivre, renforcer et concrétiser l'initiative "Unis dans l'action" notamment par le développement et la mise en œuvre d'interventions communes et de projets conjoints axés sur des thématiques telles que le Genre, la Jeunesse et la Nutrition.

C'est dans ce contexte que le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) en charge des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en Union des Comores souhaite impulser un programme conjoint Jeunes impliquant plusieurs agences du Système des Nations Unies et d'autres partenaires publics au développement. Les discussions avec le Gouvernement ont convenu d'anticiper sur l'élaboration d'un document de Politique nationale de la jeunesse auquel les axes qui seront définis serviront de base à l'élaboration du programme conjoint jeunes.

Le processus d'élaboration de la Politique nationale de la jeunesse avec l'appui technique et financier du Système des Nations Unies, a avancé, un draft de document disponible qui sera validé au cours de ce mois d'octobre 2017. Par ailleurs, suite à l'adoption du thème de l'année de l'Union africaine sur « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » lors de leur conférence en janvier 2016 (Assembly/AU/Dec.601 (XXVI)), l'Equipe-pays des Nations-Unies en Union des Comores compte renforcer le leadership du pays dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine qui s'en est suivie. En effet, la feuille de route indique les pistes d'actions à entreprendre aux niveaux continental, régional et national.

C'est dans cette dynamique que le BCR, à travers l'UNFPA et le PNUD, co-leaders de la thématique jeunesse, sollicite les services d'un consultant national pour l'élaboration d'un document de projet conjoint Jeunes.

2. OBJECTIFS

L'objectif principal de cette mission est d'élaborer un document de projet (en utilisant les outils et canevas Nations Unies) conjoint Jeunes en collaboration avec la chargée de programme jeunes du bureau de l'UNFPA Madagascar.

3. Principales tâches

Les principales missions assignées à cette consultation sont :

* Collecter toutes les informations nécessaires auprès des chargés de programme et de la partie nationale pour l'élaboration et la rédaction du document de projet conjoint Jeunes

* Echanger avec les personnes ressources du SNU susceptibles d'apporter des contributions substantielles à l'élaboration dudit document notamment les chefs d'agence et les chargés de programme ;

* Collaborer avec le Bureau UNFPA sur l'élaboration de ce document

* Diriger des focus-groupes thématiques susceptibles de contribuer de façon substantielle au document

* Elaborer la théorie du Changement de la problématique Jeunes en Union des Comores

* Définir les composantes/axes du document de projet

* Elaborer un cadre de résultats incluant des situations de références (baselines), des indicateurs de performance et des cibles

* Elaborer un Plan de travail multi-annuel (2017 – 2019) incluant le coût/budget de l'action

* Organiser une réunion de validation du document de projet avec les groupes thématiques concernés et inclure tous les commentaires suite à cette réunion

* Assurer la rédaction du document en se conformant aux directives et outils du SNU

4. Résultats attendus

1. Un Document de projet conjoint jeunes incluant un Cadre de Résultats, un

Plan de travail Multi-annuel (2017 – 2019) et un Plan de suivi-évaluation. Le document devra tenir compte de la Politique nationale de la Jeunesse et de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique

2. Un rapport final de mission

5. Profil du Consultant

* Etre de nationalité comorienne et titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales ou d'un domaine équivalent ;

* Avoir une expérience d'au moins cinq (5 ans) dans la programmation et / ou la gestion des projets ;

* Avoir une expérience avérée dans l'élaboration/formulation des documents de politique, de stratégie ou encore des propositions de financement de projets ;

* Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

6. Lieu

La mission se déroulera à Moroni, capitale de l'Union des Comores pendant 3 semaines à compter du 19 octobre au 2017.

Dernier délai de réception : Le 13 octobre 2017 à 16H00.

Adresser vos demandes à l'Assistant Représentant de l'UNFPA, Maison des Nations Unies aux Comores BP 648 Moroni Comores

Plus d'informations : nayoussouf@unfpa.org

TRADE MARK CAUTIONARY NOTICE

Notice is hereby given that our client, **Hilton Worldwide Manage Limited**, a private company limited by shares organized under the laws of the United Kingdom, with an address of **Maple Court Central Park, Reeds Crescent, Watford WD24 4QQ, United Kingdom**, is the owner and sole proprietor of the following Trade Mark:

HILTON GRAND VACATIONS

To be used in connection with the following services:

Hotel services; restaurant, catering, bar and cocktail lounge services; resort lodging services; provision of general purpose facilities for meetings, conferences and exhibitions; provision of banquet and social function facilities for special occasions; and reservation services for hotel accommodations for others, in International Class 43.

Hilton Worldwide Manage Limited wishes us to bring to the notice of the trade and public that they attach singular importance to their abovementioned Trade Mark and that legal action will be taken against any person or persons who act in infringement of their rights by imitating, copying, using, or otherwise improperly using the Trade Mark without the permission of the proprietor or the owner, in the Comoros Islands.

Any inquiry relative thereto may be referred to ourselves being their agents:

Hilborne, Hawkin & Co.
2875 Michelle Drive, Suite 170
Irvine, California 92606
United States of America
Telephone: (714) 283-1155
Facsimile: (714) 283-1555
Email: info@hilbornehawkin.com

TRADE MARK CAUTIONARY NOTICE

Notice is hereby given that our client, **Hilton Worldwide Manage Limited**, a private company limited by shares organized under the laws of the United Kingdom, with an address of **Maple Court Central Park, Reeds Crescent, Watford WD24 4QQ, United Kingdom**, is the owner and sole proprietor of the following Trade Mark:

HOME2 SUITES BY HILTON

To be used in connection with the following services:

Hotel services; restaurant, catering, bar and cocktail lounge services; resort lodging services; provision of general purpose facilities for meetings, conferences and exhibitions; provision of banquet and social function facilities for special occasions; and reservation services for hotel accommodations for others, in International Class 43.

Hilton Worldwide Manage Limited wishes us to bring to the notice of the trade and public that they attach singular importance to their abovementioned Trade Mark and that legal action will be taken against any person or persons who act in infringement of their rights by imitating, copying, using, or otherwise improperly using the Trade Mark without the permission of the proprietor or the owner, in the Comoros Islands.

Any inquiry relative thereto may be referred to ourselves being their agents:

Hilborne, Hawkin & Co.
2875 Michelle Drive, Suite 170
Irvine, California 92606
United States of America
Telephone: (714) 283-1155
Facsimile: (714) 283-1555
Email: info@hilbornehawkin.com

TRADE MARK CAUTIONARY NOTICE

Notice is hereby given that our client, **Hilton Worldwide Manage Limited**, a private company limited by shares organized under the laws of the United Kingdom, with an address of **Maple Court Central Park, Reeds Crescent, Watford WD24 4QQ, United Kingdom**, is the owner and sole proprietor of the following Trade Mark:



To be used in connection with the following services:

Hotel services; restaurant, catering, bar and cocktail lounge services; resort lodging services; provision of general purpose facilities for meetings, conferences and exhibitions; provision of banquet and social function facilities for special occasions; and reservation services for hotel accommodations for others, in International Class 43.

Hilton Worldwide Manage Limited wishes us to bring to the notice of the trade and public that they attach singular importance to their abovementioned Trade Mark and that legal action will be taken against any person or persons who act in infringement of their rights by imitating, copying, using, or otherwise improperly using the Trade Mark without the permission of the proprietor or the owner, in the Comoros Islands.

Any inquiry relative thereto may be referred to ourselves being their agents:

Hilborne, Hawkin & Co.
2875 Michelle Drive, Suite 170
Irvine, California 92606
United States of America
Telephone: (714) 283-1155
Facsimile: (714) 283-1555
Email: info@hilbornehawkin.com

TRADE MARK CAUTIONARY NOTICE

Notice is hereby given that our client, **Hilton Worldwide Manage Limited**, a private company limited by shares organized under the laws of the United Kingdom, with an address of **Maple Court Central Park, Reeds Crescent, Watford WD24 4QQ, United Kingdom**, is the owner and sole proprietor of the following Trade Mark:



To be used in connection with the following services:

Hotel services; restaurant, catering, bar and cocktail lounge services; resort lodging services; provision of general purpose facilities for meetings, conferences and exhibitions; provision of banquet and social function facilities for special occasions; and reservation services for hotel accommodations for others, in International Class 43.

Hilton Worldwide Manage Limited wishes us to bring to the notice of the trade and public that they attach singular importance to their abovementioned Trade Mark and that legal action will be taken against any person or persons who act in infringement of their rights by imitating, copying, using, or otherwise improperly using the Trade Mark without the permission of the proprietor or the owner, in the Comoros Islands.

Any inquiry relative thereto may be referred to ourselves being their agents:

Hilborne, Hawkin & Co.
2875 Michelle Drive, Suite 170
Irvine, California 92606
United States of America
Telephone: (714) 283-1155
Facsimile: (714) 283-1555
Email: info@hilbornehawkin.com